



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX DIRIGEANTS, AU PERSONNEL ET AUX VOLONTAIRES
DE LA PROTECTION CIVILE ITALIENNE**

*Salle Paul VI
Samedi 6 mars 2010*

(Vidéo)

Chers amis,

Je suis très heureux de vous accueillir et d'adresser une cordiale bienvenue à chacun de vous. Je salue mes confrères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce, ainsi que toutes les autorités. Je salue M. Guido Bertolaso, sous-secrétaire à la présidence du conseil des ministres et chef du département de la Protection civile, et je le remercie pour les paroles courtoises qu'il m'a adressées au nom de tous et pour tout ce qu'il fait pour la société civile et pour nous tous. Je salue M. Gianni Letta, sous-secrétaire à la présidence du conseil des ministres, présent à cette rencontre. J'adresse mon salut affectueux aux nombreux hommes et femmes volontaires, ainsi qu'aux représentants de certains secteurs du Service national de la Protection civile.

Cette rencontre a été précédée par un joyeux moment de fête, égayé également par les interprétations musicales de l'Orchestre symphonique des Abruzzes. J'adresse à tous une pensée reconnaissante. Vous avez voulu reparcourir l'activité menée par la Protection civile au cours des dix dernières années, tant à l'occasion de situations d'urgence nationales et internationales, que dans l'activité de soutien aux grands événements spéciaux. Comment ne pas rappeler, à ce propos, les interventions en faveur des victimes du tremblement de terre de San Giuliano di Puglia et, surtout, des Abruzzes? Moi-même, [en visitant Onna et L'Aquila en avril dernier](#), j'ai pu constater en personne avec quel engagement vous vous prodiguez pour assister ceux qui avaient perdu leurs proches et leurs habitations. Les paroles que je vous ai alors adressées me semblent appropriées: « Merci de ce que vous avez fait et surtout de l'amour avec lequel vous l'avez fait.

Merci de l'exemple que vous avez donné » (*Discours lors de la rencontre avec les fidèles et le personnel engagé dans les secours, 28 avril 2009*; cf. *ORLF* n. 18 du 5 mai 2009). Et comment ne pas penser avec admiration aux nombreux hommes et femmes volontaires qui ont garanti l'assistance et la sécurité à la foule immense de jeunes, et pas seulement, présente à l'inoubliable *Journée mondiale de la Jeunesse en l'an 2000*, ou venue à Rome pour rendre un dernier salut au *Pape Jean-Paul II* ?

Chers volontaires de la Protection civile: je sais que vous avez fortement désiré cette rencontre; je peux vous assurer que je la désirais également vivement. Vous représentez l'une des expressions les plus récentes et développées de la longue tradition de solidarité qui plonge ses racines dans l'altruisme et dans la générosité du peuple italien. Le volontariat de la Protection civile est devenu un phénomène national, qui a revêtu un caractère de participation et d'organisation particulièrement significatif, et qui comprend aujourd'hui environ un million trois cent mille membres, répartis dans plus de trois mille organisations. Les finalités et les intentions de votre association ont trouvé une reconnaissance dans des normes législatives appropriées, qui ont contribué à la formation d'une identité nationale du volontariat de la Protection civile, attentive aux besoins primordiaux de la personne et du bien commun.

Les termes « protection » et « civile » représentent des coordonnées précises et expriment de manière profonde votre mission, je dirais votre « vocation »: protéger les personnes et leur dignité – biens centraux de la société civile – dans les cas tragiques de catastrophes et d'urgence qui menacent la vie et la sécurité des familles ou de communautés tout entières. Cette mission ne consiste pas seulement dans la gestion de l'urgence, mais dans la contribution ponctuelle et de grand mérite à la réalisation du bien commun, qui représente toujours l'horizon de la coexistence humaine, également et surtout dans les moments de grande épreuve; Celles-ci sont des occasions de *discernement* et non de désespoir. Elles offrent l'opportunité d'élaborer un *nouveau projet* social, visant davantage à la vertu et au bien de tous.

La double dimension de la protection, qui s'exprime aussi bien pendant l'urgence qu'après celle-ci, est bien exprimée par la figure du bon Samaritain, décrite par l'Evangile de Luc (cf. *Lc* 10, 30-35). Ce personnage a fait preuve sans aucun doute de charité, d'humilité et de courage en assistant le malheureux au moment du plus grand besoin. Et cela lorsque tous – certains par indifférence, d'autres par sécheresse du cœur – détournent le regard. Le bon Samaritain enseigne, toutefois, à aller au-delà de l'urgence et à anticiper, pourrions-nous dire, le retour à la normalité. En effet, il pansa les blessures de l'homme tombé à terre, mais ensuite il se préoccupe de le confier à l'hôtelier afin que, passée l'urgence, il puisse se rétablir.

Comme nous l'enseigne la page évangélique, l'amour pour le prochain ne peut pas être délégué: l'Etat et la politique, même avec les nécessaires attentions pour les politiques sociales, ne peuvent pas remplacer celui-ci. Comme je l'ai écrit dans l'encyclique *Deus caritas est*: « L'amour sera toujours nécessaire, même dans la société la plus juste. Il n'y a aucun ordre juste de l'Etat qui

puisse rendre superflu le service de l'amour. Celui qui veut s'affranchir de l'amour se prépare à s'affranchir de l'homme en tant qu'homme. Il y aura toujours de la souffrance, qui réclame consolation et aide. Il y aura toujours de la solitude. De même, il y aura toujours des situations de nécessité matérielle, pour lesquelles une aide est indispensable, dans le sens d'un amour concret pour le prochain » (n. 28). Celui-ci exige et exigera toujours l'engagement personnel et volontaire. C'est précisément pour cette raison que les volontaires ne sont pas des « bouche-trous » du réseau social, mais des personnes qui contribuent véritablement à dessiner le visage humain et chrétien de la société. Sans volontariat, le bien commun et la société ne peuvent pas durer longtemps, car leur progrès et leur dignité dépendent dans une large mesure précisément de ces personnes qui font plus que leur simple devoir.

Chers amis! Votre engagement est un service rendu à la dignité de l'homme fondée sur sa nature d'être créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. *Gn* 1, 26). Comme nous l'a montré l'épisode du bon Samaritain, certains regards peuvent se perdre dans le vide voire dans le mépris, mais d'autres regards sont aussi pleins d'amour. Plus encore que des gardiens du territoire, soyez toujours des icônes vivantes du bon Samaritain, en portant attention à votre prochain, en vous rappelant la dignité de l'homme et en suscitant l'espérance. Lorsqu'une personne ne se limite pas seulement à faire son devoir dans sa profession et dans sa famille, mais s'engage au service des autres, son cœur s'agrandit. Celui qui aime et qui sert gratuitement l'autre comme son prochain, vit et agit selon l'Évangile et prend part à la mission de l'Église, qui regarde toujours l'homme tout entier et veut lui faire ressentir l'amour de Dieu.

Chers volontaires, hommes et femmes, l'Église et le Pape soutiennent votre précieux service. Que la Vierge Marie, qui se rend « en hâte » auprès de sa cousine Elisabeth pour l'aider (cf. *Lc* 1, 39), soit votre modèle. Tandis que je vous confie à l'intercession de votre patron, [saint Pio da Pietrelcina](#), je vous assure de mon souvenir dans la prière et je vous donne avec affection, à vous et aux personnes qui vous sont chères, la Bénédiction apostolique.

© Copyright 2010 - Libreria Editrice Vaticana